La Chapelle-Launay (La Vallée de Mismi)

Une randonnée proposée par le CMCM

Durée :	2h20	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	10.96km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	88m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	82m		
Point haut :	78m	**Commune :**	La Chapelle-Launay (44260)
Point bas :	21m		

Description

Points de passages

D/A
N 47.372176° / O 1.972277° - alt. 50m - km 0

D/A
N 47.372358° / O 1.971966° - alt. 52m - km 10.95

Informations pratiques

Départ du Circuit:Parking de l'Église

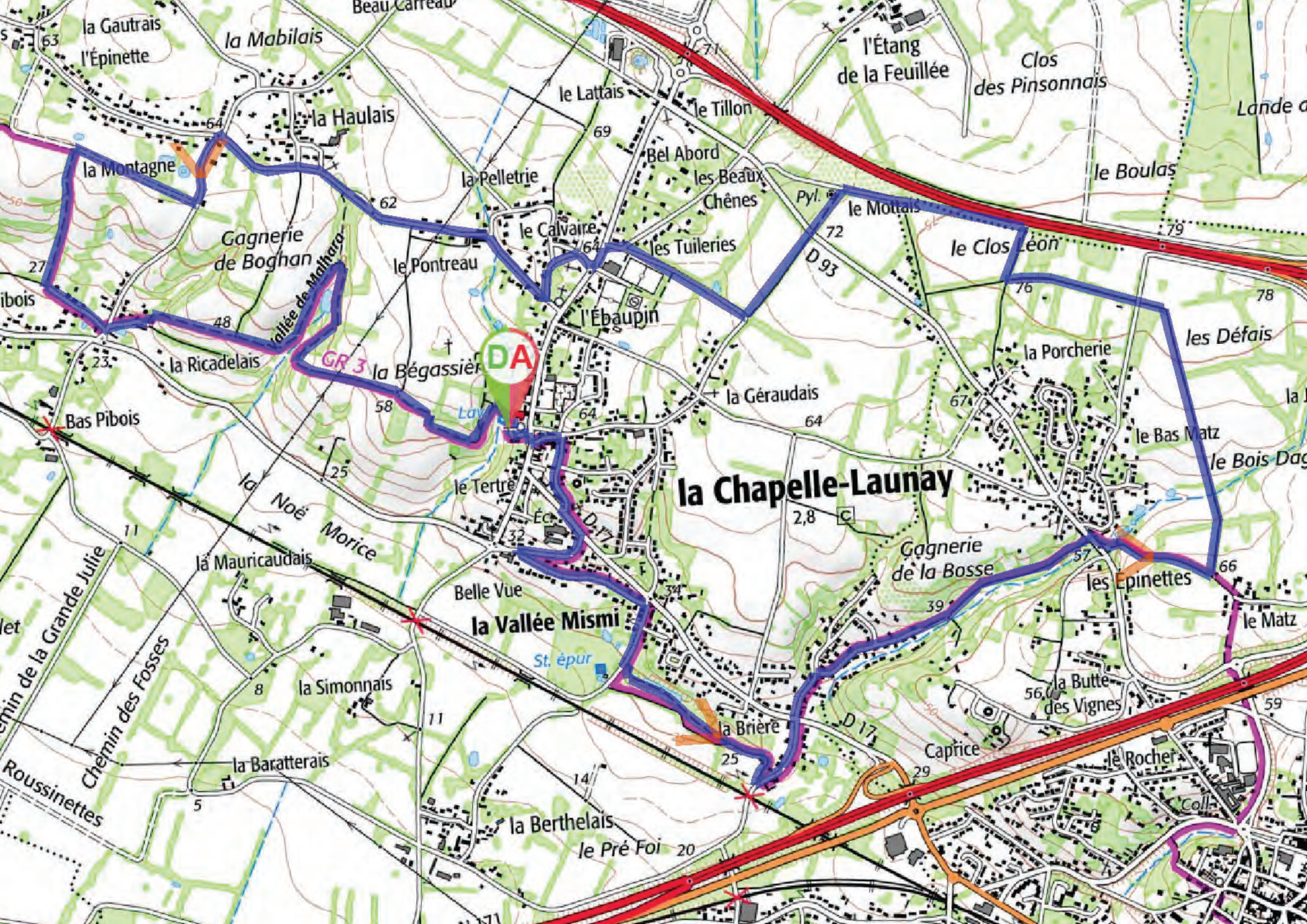
la Chapelle-Launay
la Vallée Mismi
DA
GR 3
la Bégassière
l'Ébaupin
le Pontreau
la Pelletrie
le Calvaire
les Tuileries
Bel Abord
les Beaux Chênes
le Tillon
le Lattais
la Haulais
la Montagne
la Gautrais
l'Épinette
la Mabilais
Beau Carreau
l'Étang de la Feuillée
Clos des Pinsonnais
le Boulas
le Clos Léon
les Défais
la Porcherie
la Géraudais
le Bas Matz
le Bois Dag
le Matz
les Épinettes
Gagnerie de la Bosse
la Butte des Vignes
le Rocher
Caprice
la Brière
le Tertre
la Noë Morice
la Mauricaudais
Belle Vue
la Simonnais
la Baratterais
la Berthelais
le Pré Foi
Chemin des Fosses
Chemin de la Grande Julie
Roussinettes
Bas Pibois
la Ricadelais
Gagnerie de Boghan
vallée de Malhara
le Motais
D 93
D 17
St. épur
Pyl.
Éc.
2,8
C

LA CHARTE

du Randonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

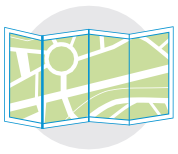

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

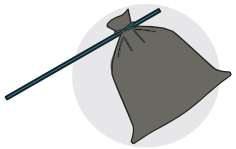

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.